



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 22 MARS 2018 -

DELIBERATION

Numéro 18 - 01 - 004

Délibération n° 4 : Le quatrième programme immobilier.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 février 2018 s'est réuni le 22 mars 2018 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT, Président du SDIS de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (16 membres présents et 3 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Présents :

Mesdames Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY – Fabienne PERRIN – Nadia SEMACHE.

Messieurs Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Claude GIRAUD – Olivier GAULIN – Claude LIOGIER – Bernard PHILIBERT – Hervé REYNAUD – Michel ROBIN.

Excusés :

Madame Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à Hervé REYNAUD) ; Messieurs Jean-François BARNIER (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT) ; Jean-Claude CHARVIN (pouvoir donné à Claude GIRAUD) ; Pierre-Jean ROCHETTE (pouvoir donné à Colette FERRAND).

Exposé du rapport effectué par le Président,

Un 4^{ème} programme immobilier pluriannuel pourrait être défini, permettant de terminer la modernisation du patrimoine du SDIS.

Le 3^{ème} programme immobilier pluriannuel voté en 2011 aura permis la construction ou la restructuration de 21 bâtiments. Les incidences budgétaires de ce 3^{ème} programme devraient s'établir à 2,66 M € en 2018, 2,79 M € en 2019 et 0,93 M € en 2020.

Afin de permettre la poursuite de la politique du SDIS en matière de restauration de son patrimoine immobilier, tout en conservant un volume de dépenses régulier sur les prochains exercices budgétaires, il est proposé de réfléchir sur un 4^{ème} programme immobilier pluriannuel.

Lors de ses réunions du 15 janvier, 15 février et 1^{er} mars derniers, le bureau a décidé de proposer au conseil d'administration 9 nouvelles opérations qui seraient les suivantes :

Sites concernés (par ordre alphabétique).	Nature de l'opération.	Estimation de la dépense.
Feurs (centre d'incendie et de secours et compagnie)	Nouvelle construction	2 200 000 €
Grammond (centre d'incendie et de secours)	Restructuration	300 000 €
Montbrison (centre d'incendie et de secours)	Restructuration (suite à un incendie)	500 000 €
Rozier en Donzy (centre d'incendie et de secours)	Nouvelle construction	900 000 €
Saint Germain Laval (centre d'incendie et de secours)	Nouvelle construction	1 000 000 €
Saint Just la Pendue (centre d'incendie et de secours)	Nouvelle construction	900 000 €
Services techniques du SDIS (Ecole et abris)	Agrandissement	800 000 €
La Terrasse sur Dorlay (centre d'incendie et de secours)	Restructuration	350 000 €
Vallée du Gier (centre d'incendie et de secours)	Nouvelle construction	1 400 000 €

L'estimation des dépenses s'établit ainsi à 8 350 000 €.

- La construction du centre d'incendie et de secours de Saint Just la Pendue pour un montant estimé à 900 000 €.
- L'extension du plateau technique au sein du centre départemental d'incendie et de secours ainsi que la création d'un abri pour véhicules pour un montant estimé à 800 000 €.
- La restructuration du centre d'incendie et de secours de La Terrasse sur Dorlay pour un montant estimé à 350 000 €.
- La construction de la caserne de La Vallée du Gier pour un montant estimé à 1 400 000 €.

Article 2 :

Le conseil d'administration décide de débiter dès 2018, les opérations suivantes :

- La restructuration du centre d'incendie et de secours de Montbrison, pour un montant estimé à 500 000 €.
- L'extension des services techniques du SDIS (école départementale et abris pour véhicules) pour un montant estimé à 800 000 €.


Les crédits nécessaires pour le lancement de ces opérations ont été inscrits au budget supplémentaire 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Décision adoptée à l'unanimité.

Votes <u>pour</u> la proposition de délibération :	19 (dont 4 pouvoirs)
<u>Abstentions</u> sur la proposition de délibération :	0
Votes <u>contre</u> la proposition de délibération :	0

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire


Bernard PHILIBERT